

Commissariat général  
à la stratégie  
et à la prospective

**INFORMATION PRESSE**

**Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP)  
publie une note d'analyse :**

## **Analyse des « *big data* » Quels usages ? Quels défis ?**

Le CGSP publie une note d'analyse qui détaille ce que sont les *big data*, quelles sont leurs principales applications et quelles sont les conditions nécessaires à leur mise en œuvre. Cette note est illustrée par des exemples de cas concrets, issus aussi bien d'entreprises que des administrations du monde entier.

Les données numériques voient leur nombre augmenter de façon exponentielle, ce qui fait que l'on parle désormais de *big data* ou de données de masse. Ce phénomène crée de réelles opportunités, notamment économiques, en termes d'analyse et d'exploitation de données tant pour l'État que pour les entreprises. Mais il est à noter que le développement de l'analyse de ces *big data* nécessite de bien comprendre les enjeux qui y sont liés.

C'est pourquoi le CGSP a souhaité rédiger une note d'analyse afin de définir ce qui se cache derrière le terme de données de masse, mais également les possibilités qu'offre leur analyse ainsi que les enjeux qui y sont rattachés, notamment en raison du fort potentiel que représente l'exploitation de ces *big data*.

### **Messages clés :**

- L'augmentation du nombre de données numériques (90 % de l'ensemble des données aujourd'hui disponibles ont été créées ces deux dernières années<sup>1</sup>) est le résultat de l'évolution des technologies et des infrastructures qui y sont liées. Pour définir des données dites *big data*, 5 critères sont retenus (volume, vitesse, variété, véracité, valeur) et différents outils ont été mis en place afin d'exploiter ces informations.
- Les analyses des *big data* introduisent différentes applications. Tout d'abord elles permettent de mieux écouter les usagers, de mieux comprendre leurs comportements et d'affiner les offres qui leur sont destinées. Cela ouvre des perspectives pour des entités privées mais également pour le secteur public. Ensuite, ces analyses offrent la possibilité d'améliorer les performances des sociétés en termes de gestion. Ainsi les analyses de données massives peuvent faciliter l'évaluation des services, assister la prise de décision, ou encore entraîner la réalisation d'économies de ressources. Enfin les analyses des *big data* permettent, avec un certain degré de certitude, d'anticiper des comportements ou des besoins, ce qui amène à prédire et prévenir des tendances futures.
- Cependant certaines conditions sont nécessaires à la mise en œuvre et à la réussite de l'analyse des *big data*. On retrouve en premier lieu la prise en compte des risques liés au respect de la vie privée (données à caractère privé ou administratif) et à la protection des libertés individuelles. En second lieu il faut promouvoir les *big data* aussi bien dans le secteur privé que public.

---

<sup>1</sup> Brasseur C. (2013), *Enjeux et usages du big data. Technologies, méthodes et mises en œuvre*, Paris, Lavoisier, p. 30.

La note d'analyse est disponible sur le site du Commissariat général à la stratégie et à la prospective à la rubrique [publication](#)

**Contacts presse :**

**Jean-Michel Roullé**, Responsable de la communication Tél. 01 42 75 61 37  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

**Magali Madeira**, Chargée de mission communication  
Tél. : 01 42 75 60 39  
[magali.madeira@strategie.gouv.fr](mailto:magali.madeira@strategie.gouv.fr)

---

*Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) s'est substitué au Centre d'analyse stratégique. Il est au cœur des démarches de réflexion et de concertation nécessaires à la conduite des politiques publiques et à la modernisation du pays.*

*Rattaché au Premier ministre, qui arrête son programme de travail annuel, il apporte son concours à la détermination des grandes orientations pour l'avenir de la Nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes.*

*A ce titre, il impulse et favorise la définition de stratégies d'action à moyen et long terme et le développement des études prospectives, des pratiques d'évaluation des politiques publiques, des bonnes pratiques de concertation et des comparaisons internationales et territoriales. Il travaille en réseau avec les conseils spécialisés.*